

**DROM, février 2002**



## **COMMUNIQUE DE LA MAIRIE**

### **COLLECTE DE VETEMENTS**

Depuis de nombreuses années, *l'Association des Paralysés de France* récupère les vêtements usagés afin d'aider les personnes atteintes de déficience motrice.

Au cours de l'année 2000, la récupération, dans l'Ain, de plus de 60 tonnes de textiles a permis d'améliorer la qualité des services de l'A.P.F., de proposer des activités accessibles à tous et de lutter contre la solitude.



Une nouvelle collecte est organisée en 2001/2002 ; à Drom, elle aura lieu les 25 et 26 février prochain. Les vêtements usagés devront être conditionnés en sacs fermés qui pourront être déposés dans le hall de la mairie le **lundi 25 de 17 H 00 à 18 H 30, et le mardi 26 de 15 H 00 à 19 H 00.**

*De plus, cette démarche est un moyen supplémentaire de mieux trier nos déchets, de les valoriser, de diminuer le coût de leur traitement, de protéger notre environnement . . . en contribuant à une oeuvre humanitaire !*

### **RECTIFICATIF**

Le Dromadaire qui vient de paraître commence par ses habituelles pages de renseignements pratiques et d'informations générales. Une erreur a été constatée dans le tableau des tarifs de la salle des fêtes, qu'il convient de rectifier :

le règlement demandé à une personne « *Autre* » pour une **réunion** est de **51 €**,  
(et non 59 € comme indiqué par erreur).